



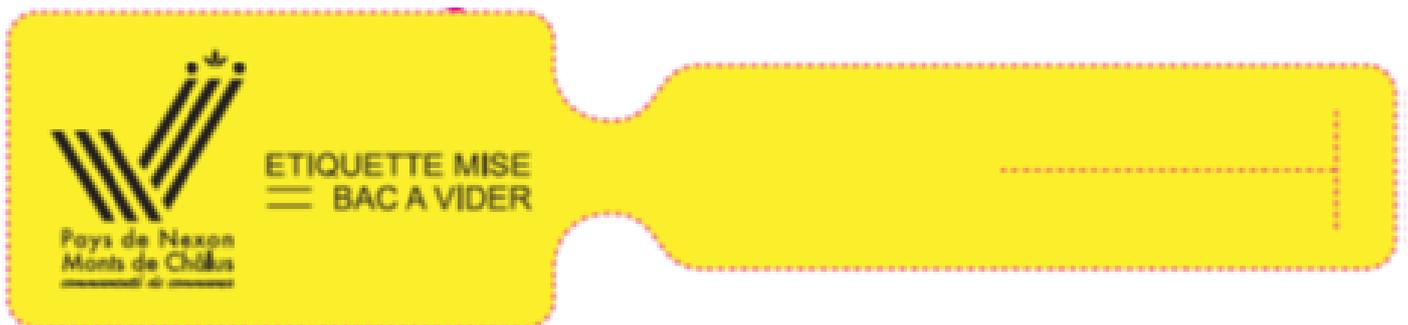
COMMENT UTILISER VOTRE BAC À SERRURE ?

Vous êtes équipé d'un bac à serrure pour la collecte de vos déchets non recyclables.

Si vous souhaitez qu'il soit collecté > Merci d'accrocher votre étiquette jaune sur la poignée du couvercle du bac.

Si vous NE SOUHAITEZ PAS qu'il soit collecté > Pensez à retirer votre étiquette jaune.

!/ ATTENTION ! *Tout bac à serrure avec une étiquette jaune sera collecté et la levée comptabilisée.*



> Vos clefs

Nous vous conseillons de séparer les deux clefs remises avec votre bac, afin de ne pas les égarer en même temps.

!/ ATTENTION ! *En cas de perte de clef, les frais de remplacement de la serrure sont à votre charge. Tarif 2024 : 35 €TTC.*

Pôle environnement - 28 avenue François Mitterrand 87230 Châlus
05 55 78 67 94 - environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr
www.paysdenexon-montsdechalus.fr